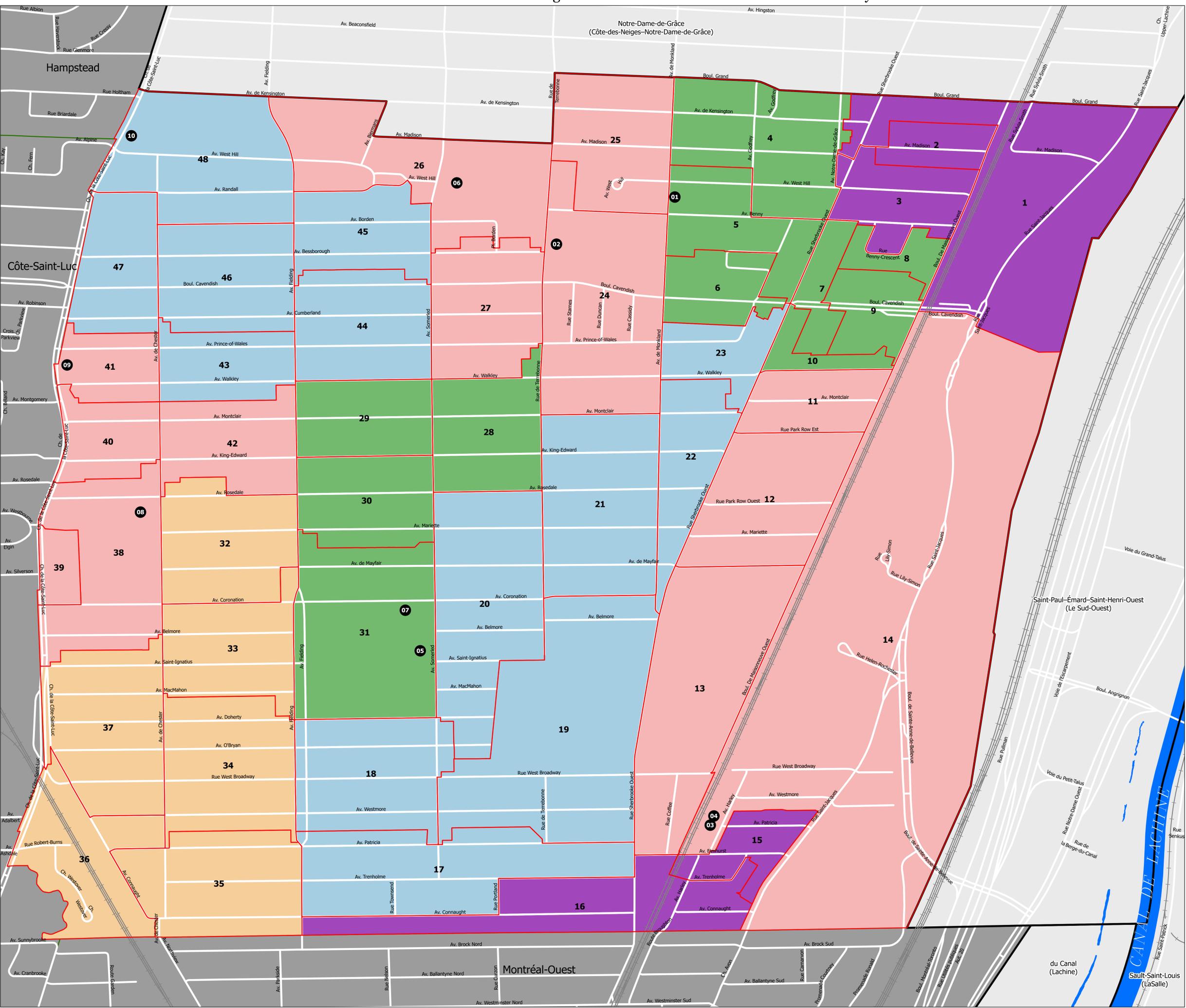


Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement : Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce Nom du district: Loyola



Elections Montréal

ELECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025

Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

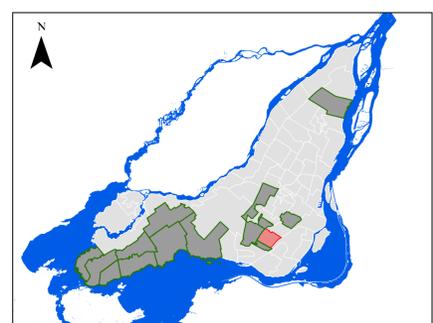
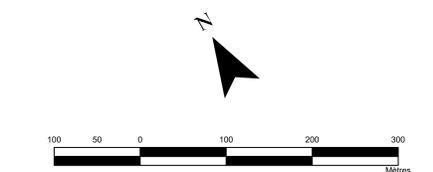
District électoral de Loyola (035)

Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote
01 Bibliothèque Bernier - Centre culturel de NOG 6400, avenue de Monkland Salle d'animation	001-002-003
02 École St. Menas 6440, rue de Terrebonne Gymnase	004-005-006-007-008-009-010
03 Centre communautaire Westhaven 7405, avenue Harley Gymnase	011-012-013-014
04 Centre communautaire Westhaven 7405, avenue Harley Salle principale	015-016
05 École Sainte-Catherine-de-Sienne 7025, avenue Somerled Gymnase	017-018-019-020-021-022-023
06 École Marc-Favreau 6930, avenue Somerled - Entrée par la cour d'école Gymnase	024-025-026-027
07 École Willington Senior Campus 4850, avenue Coronation Gymnase	028-029-030-031
08 École Les Enfants-du-Monde 5350, avenue Rosedale Gymnase	032-033-034-035-036-037
09 Centre communautaire Walkley 6600, chemin de la Côte-Saint-Luc Salle polyvalente	038-039-040-041-042
10 École secondaire Saint-Luc 6300, chemin de la Côte-Saint-Luc - Entrée par 5325 West Hill et ascenseur (2e étage) Gymnase double A	043-044-045-046-047-048

Dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :
 1. Le maire de la ville de Montréal
 2. Le maire de son arrondissement
 3. Le conseiller de la ville de son district

Données mises à jour le 2025-10-01

- 00 Numéro de section
 - 00 Endroit de vote
 - ▭ Limite des districts avoisinants
 - ▭ Limite de section
 - ▭ Ville liée de l'agglomération de Montréal
 - ▭ Arrondissement de la Ville de Montréal
 - ▭ Hydrographie
 - ▭ Voie ferrée
- Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représente un bassin de vote.



Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et d'Élections Montréal.